

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Novembre 2014

imprimé le dernier samedi du mois

HORAIRES DES MESSES DU DIMANCHE

à compter du 1^o dimanche de l'Avent, 30 novembre 2014

CARMES :

8h30 : messe avec *Kyriale* chanté

10h30 : grand'messe avec encensement

CAMMAZOU :

9h30 : messe chantée (horaire inchangé)

Préparation à la nouvelle année liturgique :

- récollection paroissiale prêchée par le P. Pio-Marie, ofm : dimanche 23 novembre 2014 (cf. tract)
- nuit d'adoration du samedi 29 novembre, 19h00 au dimanche 30 novembre, 07h00

L'éditorial

Et « Notre-Dame de Bourguillon » vous connaissez ? Nous l'avons tous un peu oubliée peut-être, alors que c'est elle qui a béni les tout premiers pas de la Fraternité.

Commençons par un peu d'histoire. Nous sommes en Suisse et peu après la fondation de la ville de Fribourg en 1157, les bourgeois érigèrent sur la colline une maison pour y accueillir les lépreux que l'on ne pouvait guérir à l'époque. En 1438, un pèlerinage organisé par les autorités demandait la guérison du duc Frédéric IV d'Autriche. L'illustre lépreux fut guéri. Depuis lors, la madone située dans la chapelle de l'hôpital attira irrésistiblement les pèlerins. Mais le miracle le plus important fut sans doute la conservation et la consolidation de la foi catholique dans le canton de Fribourg. Dès la Réforme et sous l'impulsion de saint Pierre Canisius, on fit et refit le voyage pour demander à Marie la conservation de la foi. Le gouvernement lui-même ordonna que tous les hommes de Fribourg fassent ensemble un pèlerinage pour demander la fidélité à la foi catholique. Par un regain de ferveur mariale, la chapelle fut dédiée en 1655 à Notre-Dame du Scapulaire ; elle devint siège d'une des nombreuses confréries de Notre-Dame du Mont Carmel, le 18 juillet 1655. La chapelle a été dédiée constamment à la Mère de Dieu sous des vocables qui se sont additionnés au cours des siècles : **Marie, gardienne de la foi, dès 1523** ; Notre-Dame du Scapulaire du

Mont Carmel, en 1655. Notre-Dame de Bourguillon a été couronnée par Mgr Besson, évêque du diocèse, le 7 octobre 1923.

Quel rapport avec la Fraternité, me diront ceux qui ont oublié que la Fraternité est née à Fribourg, avant de venir s'installer à Ecône ?

En effet, en 1969, Mgr Lefebvre avait été accueilli les bras ouverts à l'évêché de Fribourg par son ami Mgr Charrière : « *Monseigneur, faites votre séminaire dans mon diocèse, pas de problème, faites venir vos séminaristes, choisissez une maison.* ».

Et les premiers séminaristes arrivent à Fribourg le 13 octobre 1969. Ils s'installent dans deux appartements loués route de Marly. Ils sont neuf, parmi lesquels deux seulement persévéreront : Paul Aulagnier et Bernard Tissier de Mallerais. Lisons quelques-uns de leurs souvenirs : « *Et aussitôt première visite, première sortie de dimanche, Notre-Dame de Bourguillon, le pèlerinage marial fribourgeois à Notre-Dame de Bourguillon gardienne de la foi, où c'est comme une consécration de notre séminaire à la sainte Vierge, gardienne de la foi, celle qui avait protégé Fribourg des bernois et des protestants, qui avait sauvé l'Eglise catholique à Fribourg. Alors là, nous allons nous donner à la sainte Vierge, pour garder la foi.*

Lundi 20 octobre 1969 : messe à la chapelle

Notre-Dame de Bourguillon.

Samedi 21 février 1970 : C'est la cérémonie d'ordination, la première en date pour le séminaire Saint-Pie X, qui a lieu dans le sanctuaire marial de Bourguillon, sous la protection de « Marie, gardienne de la foi ». Monseigneur donne la tonsure à Paul Aulagnier et confère le sous-diaconat à Pierre Picque.

Dimanche 8 novembre 1970 : [Dès la réception du décret d'érection de la Fraternité des Apôtres de Jésus et de Marie, ou selon son titre public, Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, reçu le 7 novembre 1970] nous décidons unanimement d'aller à Bourguillon remercier la Très Saint Vierge « Gardienne de la foi » en son sanctuaire Fribourgeois. »

Depuis, les séminaristes aiment aller en pèlerinage à Bourguillon, remercier et implorer « Marie gardienne de la foi » afin qu'elle veille sur cette œuvre née sous son regard et qui est un peu la sienne. Nos statuts sont clairs sur ce point : « [La Fraternité] est aussi sous l'égide de Marie, Mère du Prêtre par excellence et par Lui Mère de tous les prêtres en qui Elle forme son Fils. »

Il serait superflu d'insister encore sur l'âme très mariale de Mgr Lefebvre. Sans parler de sa déclaration datée du 21 janvier, c'est le 2 février qu'il a choisi pour la réception de la soutane, le 8 décembre pour les engagements dans la Fraternité... sans omettre ce 25 mars qui vit son âme s'endormir dans le cœur de l'Immaculée. Nous nous souvenons aussi de sa douce habitude de ne jamais prêcher sans évoquer la Vierge Marie. Ceux qui l'ont connu au séminaire se souviennent de ses conférences spirituelles sur le Père de Montfort et sur l'amour de la Sagesse éternelle. Ils gardent aussi en mémoire l'image de Monseigneur agenouillé au pied de la Vierge le soir après le chant des complies, pour confier la nuit du séminaire à sa protection. J'entends encore ce cliquetis que faisait le chapelet spiritain de son frère René qu'il avait repris en main dans ses derniers mois pour prier le chapelet avec la communauté du séminaire. Et je ne peux oublier le si beau sermon qu'il donna au séminaire pour la fête de la Pentecôte, le 14 mai 1989. Cette fête de la Pentecôte était chère à son cœur de spiritain, et je crois qu'il avait une grâce particulière pour nous parler en cette fête. Il n'est pas possible de tout citer mais nous pouvons en extraire quelques passages trop beaux pour être oubliés.

« Marie fut déjà remplie du Saint-Esprit bien avant les apôtres, bien avant la Pentecôte. Le seul fait que l'Ange Gabriel lorsqu'il vint pour lui annoncer la grande nouvelle de sa maternité divine, lui dit : Ave Maria, gratia plena — Salut Marie, pleine de grâce. Oui, elle est pleine de grâce, c'est-à-dire pleine du Saint-Esprit, remplie déjà du Saint-Esprit.

Et l'Ange ajoute : Spiritus Sanctus superveniat in te — L'Esprit Saint va venir en vous et par la vertu de l'Esprit Saint vous serez Mère de Jésus.

La très Sainte Vierge Marie a eu sa Pentecôte, avant le jour de la Pentecôte. Et elle aussi a parlé. Et coepit loqui — Elle a parlé. A peine avait-elle reçu

le Saint-Esprit et ainsi devenue la Mère de Jésus, elle s'en fut visiter Élisabeth sa cousine. Et c'est par son intermédiaire que Jean-Baptiste lui aussi, a reçu l'Esprit Saint et sa cousine Élisabeth par l'intermédiaire de Jean-Baptiste.

Ainsi la Vierge Marie répandait déjà la grâce du Saint-Esprit à ceux qu'elle approchait. Et alors elle parla ; elle parla et elle nous a laissé ces paroles vibrantes du Magnificat. Oui, c'est l'Évangile de Marie, son Magnificat.

Dans les quatre premiers versets de son Magnificat, Marie remplie de l'Esprit Saint, chante la gloire du Bon Dieu. Pendant ces quatre premiers versets, elle rend grâce à Dieu de ce qu'elle a reçu l'Esprit Saint et de ce qu'elle est devenue la Mère de Jésus. [...]

Et puis pendant les versets qui suivent, on peut dire les quatre versets qui suivent, Marie, en définitive, nous donne déjà, à l'avance, ce que Notre Seigneur va décrire dans son Sermon sur la montagne, les Béatitudes, en particulier. [...]

Et puis, dans les deux derniers versets, la Vierge Marie prophétise en quelque sorte : Suscepit Israël puerum suum. [...] Et Marie aperçoit déjà la fondation de l'Eglise à laquelle précisément elle va participer d'une manière efficace à la Pentecôte en donnant par son canal, l'Esprit Saint aux apôtres. Marie prévoit déjà cela. C'est l'Israël nouveau. C'est l'Israël du Nouveau Testament. C'est le Sang de Jésus du Nouveau Testament : Novi et æterni testamenti ! Hic est enim Calix Sanguinis mei, novi et æterni testamenti — Voici le Sang de la Nouvelle Alliance. Marie voit tout cela ; elle voit la fondation de l'Eglise. Et non seulement Marie nous décrira ainsi son Évangile, dans son Magnificat, mais elle le réalisera. [...]

Et puis, elle participera à la fondation de l'Eglise. Elle aura ce souci de l'Eglise, elle, qui est remplie de l'Esprit de Vérité et de sainteté, veut que les apôtres soient remplis de cet Esprit de Vérité et de sainteté. [...]

*Alors, je conclus par quelques applications pour le temps que nous vivons aujourd'hui. On nous dit, et l'on nous répète [...] : Là où est le pape, là est l'Eglise. [...] Mais, ne pourrait-on pas dire avec une vérité encore plus profonde et plus exacte : **Là où est Marie, là est l'Eglise.** Car c'est par Marie que les apôtres ont été faits fondateurs de l'Eglise. Et Marie ne se trompe pas. Et Marie est infaillible. Marie ne peut pas professer l'erreur ; Marie ne peut pas pécher. Elle est sainte ; elle est parfaite ; elle est la lumière de Vérité. Et c'est cela qu'elle a communiqué aux apôtres. [...] Lorsqu'il y a eu cette réunion à Assise, des catholiques fidèles ont voulu que Notre-Dame de Fatima vienne à Assise. Il y a eu un cortège fait par des fidèles italiens venant avec la statue de la Vierge Marie. Ils ont été refoulés. On ne voulait pas de la Vierge Marie à Assise. [...] **La Vierge Marie n'est pas œcuménique, la Vierge Marie ne connaît que Jésus, Jésus et l'Esprit de Jésus,** l'Esprit de Vérité et l'Esprit de sainteté, ce qui est le fondement de l'Eglise, ce qu'est l'Eglise elle-même. [...] Marie est Mère de l'Eglise Catholique [...] **Marie est Mère de l'unique Eglise catholique***

que. [...] Il faut être clairs, fermes et décidés et ne pas hésiter. Nous voulons être avec la Vierge Marie. Nous voulons être à la Pentecôte, avec les apôtres, avec la Vierge Marie dans l'Esprit de Vérité et dans l'Esprit de sainteté, qui est l'esprit de l'Eglise. Et nous ne voulons pas en changer. [...] Et la Vierge Marie nous y aidera. Parce que **la Vierge Marie est allergique à l'erreur, allergique au péché.** Elle ne peut pas sentir l'erreur. Elle est la Vérité. Elle est contre l'hérésie. Elle est contre ce qui s'oppose à la Vérité, par nature. Elle est contre tout ce qui s'oppose à la sainteté, contre tout péché, quel qu'il soit, même le moindre péché véniel, le moindre péché de négligence, elle est allergique, parce qu'elle demeure sainte ; elle veut demeurer dans la Vérité.

Demandons-lui qu'elle nous communique cette allergie. Le Père Garrigou-Lagrange la nomme Notre-Dame de l'horreur. Qu'est-ce qu'il veut dire par là ?

Il dit Notre-Dame de l'horreur, oui, parce que la Vierge Marie a horreur de l'erreur et horreur du péché. C'est dans sa nature. Elle ne peut pas sentir l'erreur ; elle ne peut pas sentir le péché. Parce que l'erreur et le péché, c'est le démon. C'est lui qui a introduit cela dans le monde. Alors elle est allergique au démon. Vous savez bien qu'elle a été créée pour écraser la tête du serpent, pour réduire à néant Satan et tous les suppôts de Satan.

Alors, unissons-nous à la Vierge Marie. Demeurons bien unis à elle et elle nous préservera et de l'erreur et du péché et elle nous maintiendra dans la Vérité et la sainteté. »

« Notre-Dame de Bourguillon, Gardienne de la foi, priez pour nous ! »

Le Seignadou

L'ESPRIT DE LA FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X (2/5)

L'esprit de la Fraternité étant avant tout celui de l'Eglise, ces membres de la Fraternité : prêtres, frères, sœurs, oblates, tertiaires, s'efforceront de connaître toujours mieux le Mystère du Christ, tel que saint Paul le décrit dans ses épîtres et spécialement dans les épîtres aux Éphésiens et aux Hébreux.

Alors nous découvrirons ce qui a guidé l'Eglise durant vingt siècles, nous comprendrons l'importance qu'elle donne au Sacrifice de Notre Seigneur et en conséquence au Sacerdoce. Approfondir ce grand mystère de notre foi qui est la Sainte Messe, avoir pour ce mystère une dévotion sans bornes, le mettre au centre de nos pensées, de nos cœurs, de toute notre vie intérieure, ce sera vivre de l'esprit de l'Eglise.

Toute l'Écriture est tournée vers la Croix, vers la Victime rédemptrice et rayonnante de gloire et toute la vie de l'Eglise est tournée vers l'autel du Sacrifice et par conséquent sa principale sollicitude est la sainteté du Sacerdoce.

Telles sont aussi les convictions fondamentales de la Fraternité. Elle consacre tous ses efforts sur la formation des futurs prêtres ; cette préoccupation est celle des priures, des écoles, et surtout des séminaires.

Pour les séminaristes, la découverte toujours plus étendue du grand mystère auquel ils sont destinés doit donner un caractère tout particulier à leur vie ; captivés par Notre Seigneur et son sacrifice, ils doivent par le fait même renoncer au monde, à ses vanités, à ses futilités, et ils doivent manifester ce détachement par leur vêtement, par leur attitude, par l'amour du silence et de la retraite, même si l'apostolat leur demandera plus tard d'aller aux âmes.

L'esprit de l'Eglise est orienté vers les choses divines, sacrées. Elle forme celui qui donne les choses sacrées : *sacerdos*, c'est-à-dire *sacra dans*, celui qui accomplit les actions saintes et sacrées ; *sacrificium* c'est-à-dire *sacrum faciens*. Elle lui met dans les mains consacrées les dons divins et sacrés ; sa-

cramenta, les sacrements.

L'Eglise consacre, donne un caractère sacré aux baptisés, aux confirmés, aux rois, aux vierges, aux chevaliers, aux églises, aux calices, aux pierres d'autel, et toutes ces consécrationes sont faites dans le rayonnement du Sacrifice de Notre Seigneur et en la personne de Jésus lui-même.

Or un des phénomènes les plus douloureux de notre temps est la désacralisation, désacralisation poursuivie par la maçonnerie, au moyen du laïcisme, de l'athéisme, du rationalisme et maintenant, hélas, accomplie par les clercs eux-mêmes.

Autant dire que Dieu et tout ce qui rappelait Dieu ou donnait Dieu est peu à peu éliminé pour faire place à l'homme dénaturé. La société devient alors un enfer.

La Fraternité vivant dans l'ambiance de ces sociétés laïcisées, s'attache à manifester Notre Seigneur Jésus-Christ en ressuscitant le véritable esprit de l'Eglise, épouse mystique de Notre Seigneur, remettant en honneur les personnes consacrées et les choses sacrées.

Le sacré, le divin inspirent le respect. Une des caractéristiques de la Fraternité sera d'être respectueux envers les âmes baptisées, et de traiter avec respect toutes les choses sacrées, en particulier tout ce qui touche à l'action sacrée par excellence : le Saint Sacrifice de la Messe.

Nous éviterons donc de nous laisser entraîner par ce courant de vulgarité et de grossièreté, fruit de la désacralisation. Le respect de nous-même et des autres sera une marque particulière du véritable esprit de l'Eglise.

Les fidèles et même les infidèles sont très sensibles à cette manifestation de l'esprit de l'Eglise et de Notre Seigneur. C'est la vraie manifestation de l'esprit chrétien et de la civilisation chrétienne, civilisation du respect fondé sur la foi envers le sacré et le divin, c'est-à-dire envers Notre Seigneur, tout ce qui le représente et tout ce qui est une émanation de Lui-même.

+ Marcel LEFEBVRE - le 4 juin 1981

Entretien avec Mgr Fellay après sa rencontre avec le cardinal Müller

DICI, 3 octobre 2014

Vous avez été reçu par le cardinal Müller le 23 septembre dernier. Le communiqué de la salle de presse du Vatican reprend les termes du communiqué de 2005, à l'issue de votre rencontre avec Benoît XVI, où il était déjà question de « procéder par étapes et dans un délai raisonnable », avec « le désir d'arriver à la communion parfaite », – le communiqué de 2014 parle, lui, de « pleine réconciliation ». Est-ce à dire que l'on revient au point de départ ? — Oui et non, selon le point de vue où l'on se place. Il n'y a rien de nouveau en ce sens que nous avons constaté, nos interlocuteurs et nous, que demeureraient les divergences doctrinales qui avaient été clairement manifestées lors des entretiens théologiques de 2009-2011, et que, de ce fait, nous ne pouvions souscrire au *Préambule doctrinal* qui nous est proposé par la Congrégation pour la doctrine de la foi depuis 2011.

Mais qu'y a-t-il de nouveau ? — Il y a un nouveau pape et un nouveau préfet à la tête de Congrégation pour la doctrine de la foi. Et cet entretien montre que ni eux ni nous ne souhaitons une rupture des relations : les deux parties insistent sur le fait qu'il faut clarifier les questions doctrinales avant une reconnaissance canonique. C'est pourquoi, de leur côté, les autorités romaines réclament la signature du *Préambule doctrinal* tandis que, du nôtre, nous ne pouvons pas le signer en raison de ses ambiguïtés.

Dans les faits nouveaux, il y a aussi cette aggravation de la crise dans l'Eglise. A la veille du Synode sur la famille se font jour des critiques sérieuses et justifiées, de la part de plusieurs cardinaux, contre les propositions du cardinal Kasper sur la communion des divorcés remariés. Depuis les critiques des cardinaux Ottaviani et Bacci dans le *Bref examen du Novus Ordo Missae*, en 1969, cela ne s'était pas vu à Rome. Mais ce qui n'a pas changé, c'est que **les autorités romaines ne prennent toujours pas en compte nos critiques du Concile parce qu'elles leur semblent secondaires ou même illusoires, face aux problèmes aigus qui se posent aujourd'hui dans l'Eglise**. Ces autorités constatent bien la crise qui secoue l'Eglise au plus haut niveau – désormais entre cardinaux –, mais **elles n'envisagent pas que le Concile puisse être lui-même la cause majeure de cette crise sans précédent**. Cela ressemble à un dialogue de sourds.

Pouvez-vous donner un exemple concret ? — Les propositions du cardinal Kasper en faveur de la communion des divorcés remariés sont une illustration de ce que nous reprochons au Concile. Dans son discours aux cardinaux, lors du Consistoire du 20 février dernier, il propose de refaire ce qui a été fait au Concile, à savoir : réaffirmer la doctrine catholique, tout en offrant des ouvertures pastorales. Dans ses divers entretiens avec les journalistes, il opère cette distinction entre la doctrine et la pastorale : il rappelle en théorie que la doctrine ne peut pas changer, mais il introduit l'idée que, dans la

réalité concrète, il y a des situations telles que la doctrine ne peut pas être appliquée. Alors, selon lui, seule la pastorale est à même de trouver des solutions... au détriment de la doctrine.

Pour notre part, **nous reprochons au Concile cette distinction artificielle entre la doctrine et la pastorale, parce que la pastorale doit nécessairement découler de la doctrine**. C'est par de multiples ouvertures pastorales que des mutations substantielles ont été introduites dans l'Eglise, et que la doctrine a été affectée. C'est ce qui s'est passé pendant et après le Concile, et nous dénonçons la même stratégie utilisée aujourd'hui contre la morale du mariage.

Mais n'y a-t-il dans le Concile que des changements pastoraux qui auraient indirectement affecté la doctrine ? — Non, nous sommes bien obligés de constater que des changements graves ont été opérés dans la doctrine elle-même : la liberté religieuse, la collégialité, l'œcuménisme... Mais, il est vrai que ces changements apparaissent de façon plus claire et plus évidente dans leurs applications pastorales concrètes, car dans les documents conciliaires ils sont présentés comme de simples ouvertures, de façon allusive et avec beaucoup de non-dits... Ce qui en fait, selon l'expression de mon prédécesseur, l'abbé Schmidberger, des « bombes à retardement ».

Dans les propositions du cardinal Kasper, où voyez-vous une application pastorale qui rendrait plus évident un changement doctrinal introduit lors du Concile ? Où voyez-vous une « bombe à retardement » ? — Dans l'entretien qu'il accorde au vaticaniste Andrea Tornielli, ce 18 septembre, le cardinal déclare : « *La doctrine de l'Eglise n'est pas un système fermé : le concile Vatican II enseigne qu'il y a un développement dans le sens d'un possible approfondissement. Je me demande si un approfondissement similaire à ce qui s'est passé dans l'ecclésiologie est possible dans ce cas (des divorcés remariés civilement, ndlr) : bien que l'Eglise catholique soit la véritable Eglise du Christ, il y a des éléments d'ecclésialité aussi en dehors des frontières institutionnelles de l'Eglise catholique. Dans certains cas, ne pourrait-on pas reconnaître également dans un mariage civil des éléments du mariage sacramentel ? Par exemple, l'engagement définitif, l'amour et le soin mutuel, la vie chrétienne, l'engagement public qu'il n'y a pas dans les unions de fait (i.e. les unions libres) ?* ».

Le cardinal Kasper est tout à fait logique, parfaitement cohérent : il propose une application pastorale au mariage des nouveaux principes sur l'Eglise énoncés au Concile au nom de l'œcuménisme : il y a des éléments d'ecclésialité en dehors de l'Eglise. Il passe logiquement de l'œcuménisme ecclésial à l'œcuménisme matrimonial : il y aurait ainsi, selon lui, des éléments du mariage chrétien en dehors du sacrement. Pour voir les choses concrètement, demandez donc à des époux ce qu'ils penseraient d'une fidélité conjugale « œcuménique » ou d'une fidé-

lité dans la diversité ! Parallèlement, que devons-nous penser d'une unité doctrinale « œcuménique », diversement une ? C'est cette conséquence que nous dénonçons, mais que la Congrégation pour la doctrine de la foi ne voit pas ou n'accepte pas.

Que faut-il entendre par l'expression du communiqué du Vatican : « procéder par étapes » ? — Le désir réciproque, à Rome et dans la Fraternité Saint-Pie X, de maintenir des entretiens doctrinaux dans un cadre élargi et moins formel que celui des précédents entretiens.

Mais si déjà les entretiens doctrinaux de 2009-2011 n'ont rien apporté, à quoi bon les reprendre, même de façon élargie ? — Parce que, suivant l'exemple de Mgr Lefebvre qui n'a jamais refusé de se rendre à l'invitation des autorités romaines, nous répondons toujours à ceux qui nous interrogent sur les raisons de notre fidélité à la Tradition. Nous ne saurions nous soustraire à cette obligation, et nous le ferons dans l'esprit et avec les obligations qui ont été définis par le dernier Chapitre général.

Mais puisque vous rappeliez tout à l'heure l'audience que m'a accordée Benoît XVI en 2005, je me souviens que je disais alors que nous voulions montrer que l'Eglise serait plus forte dans le monde d'aujourd'hui si elle maintenait la Tradition, – j'ajouterais même : si elle rappelait avec fierté sa Tra-

dition bimillénaire. Je redis aujourd'hui que nous souhaitons apporter notre témoignage : si l'Eglise veut sortir de la crise tragique qu'elle traverse, la Tradition est la réponse à cette crise. C'est ainsi que nous manifestons notre piété filiale à l'égard de la Rome éternelle, à l'Eglise mère et maîtresse de vérité à laquelle nous sommes profondément attachés.

Vous dites qu'il s'agit d'un témoignage, n'est-ce pas plutôt une profession de foi ? — L'un n'exclut pas l'autre. Notre fondateur aimait à dire que les arguments théologiques avec lesquels nous professons la foi, ne sont pas toujours compris par nos interlocuteurs romains, mais cela ne nous dispense pas de les rappeler. Et, avec le réalisme surnaturel qui le caractérisait, Mgr Lefebvre ajoutait que les réalisations concrètes de la Tradition : les séminaires, les écoles, les prieurés, le nombre de prêtres, de religieux et de religieuses, de séminaristes et de fidèles... avaient, eux aussi, une grande valeur démonstrative. Contre ces faits tangibles, il n'y a pas d'argument spécieux qui tienne : *contra factum non fit argumentum*.

Dans le cas présent, on pourrait traduire cet adage latin par la phrase de Jésus-Christ : « on juge l'arbre à ses fruits ». Et en ce sens, nous devons, tout en professant la foi, porter témoignage en faveur de la vitalité de la Tradition.

Communiqué au sujet de la béatification du pape Paul VI

Menzingen, 17 octobre 2014

A l'issue du Synode extraordinaire sur la famille, le dimanche 19 octobre 2014, le pape François procédera à la béatification du pape Paul VI. La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X exprime les plus sérieuses réserves sur les béatifications et canonisations des papes récents, dont la procédure accélérée s'affranchit de la sagesse des règles séculaires de l'Eglise.

Certes Paul VI est le pape de l'Encyclique *Humanae Vitae* qui apporta lumière et réconfort aux familles catholiques, alors que les principes fondamentaux du mariage étaient fortement attaqués, comme ils l'ont été – de façon scandaleuse – par certains membres du Synode qui s'achève.

Mais Paul VI est aussi le pape qui mena le concile Vatican II à son terme, introduisant dans l'Eglise un libéralisme doctrinal qui s'exprime par des erreurs comme la liberté religieuse, la collégialité et l'œcuménisme. Il s'en est suivi un trouble que lui-même a reconnu, le 7 décembre 1968 : « *L'Eglise se trouve dans une heure d'inquiétude, d'autocritique, on dirait même d'autodestruction. Comme si l'Eglise se frappait elle-même.* » L'année suivante, il avouait : « *Dans de nombreux domaines, le Concile ne nous a pas donné jusqu'à présent la tranquillité, mais il a plutôt suscité des troubles et des problèmes non utiles au renforcement du Royaume de Dieu dans l'Eglise et dans les âmes.* ». Jusqu'à ce cri d'alarme du 29 juin 1972 : « *La fumée de Satan est entrée par quelque fissure dans le temple de Dieu : le doute, l'incertitude, la problématique, l'inquiétude, l'insatisfaction, l'affrontement se font jour...* » – Mais il ne fit qu'un constat, sans prendre de mesures propres à arrêter cette autodestruction.

Paul VI est le pape qui, dans un but œcuméniste, imposa la réforme liturgique de la messe et de tous les rites des sacrements. Les cardinaux Ottaviani et Bacci dénoncèrent cette nouvelle messe comme s'éloignant « *de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXIIe session du Concile de Trente.* ». À leur suite, Mgr Lefebvre déclara la nouvelle messe « *imprégnée d'esprit protestant* », portant en elle « *un poison préjudiciable à la foi* ».

Sous son pontificat, nombreux furent les prêtres et les religieux persécutés et même condamnés pour leur fidélité à la messe tridentine. La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X se souvient avec douleur de la condamnation de 1976 infligée à Mgr Marcel Lefebvre, déclaré *suspens a divinis* pour son attachement à cette messe et pour son refus catégorique des réformes. Ce n'est qu'en 2007 que, par le *Motu Proprio* de Benoît XVI, fut reconnu le fait que la messe tridentine n'avait jamais été abrogée.

À la suite de son fondateur, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X renouvelle son attachement à la Tradition bimillénaire de l'Eglise, persuadée que cette fidélité, loin d'être une crispation passiste, apporte le remède salutaire à l'autodestruction de l'Eglise.

Bienheureux Paul VI : les questions que soulève cette béatification...

M. l'abbé Ph. Toulza

Le 19 octobre 2014 restera dans l'histoire comme le jour où Jean-Baptiste Montini aura été béatifié par le pape François.

À l'annonce de la béatification de celui qui gouverna l'Église dans la tourmente des années soixante et soixante-dix, certaines personnes s'étonnent, peut-être s'émeuvent, mais beaucoup, au bout du compte, garderont le silence. Que peut-on dire en effet contre une béatification ? N'est-elle pas l'aboutissement d'un procès en forme canonique, au cours duquel on a examiné les vertus du « serviteur de Dieu », qui ont été trouvées héroïques ?

Mais il est des procès dont la sentence est injuste. Aucune béatification ne peut faire mentir la réalité et la mémoire des « années Paul VI » ne s'effacera pas de sitôt. Rappelons donc, pour justifier le refus de cette béatification, les faits têtus qui forment le tissu de la vie de Jean-Baptiste Montini.

Tout d'abord fixons un principe. Il n'est pas question, ni ici ni ailleurs, de juger l'âme du pape ; on se contentera de rappeler quelques exemples, entre mille, propres à asseoir l'appréciation suivante : **les actions de Paul VI n'ont pas été celles d'un pape à proposer comme modèle de vie chrétienne.**

Ne nions pas en outre que ce pape a montré certaines qualités fort au-dessus de la moyenne. Car comment comprendre, sans cela, qu'il soit parvenu au souverain pontificat ? Pour l'expliquer, il n'est pas raisonnable de s'en tenir à souligner que les idées de Jean-Baptiste Montini étaient dans l'air du temps. Son adhésion aux idées progressistes ne fut pas son seul atout. Car, à son époque, il était loin d'être le seul à être imprégné de cette atmosphère. Le cardinal Lercaro par exemple, archevêque de Bologne, en était au moins autant la victime.

Les biographes de Paul VI, qu'ils soient ses thuriféraires (Huber, Guitton, Macchi...), ou ses critiques (Yves Chiron), n'ont pas manqué de relever les qualités de Jean-Baptiste Montini. Travailleur, organisé, intelligent, orateur de talent, il enthousiasma les étudiants italiens lorsqu'il était leur aumônier à Rome. Plutôt effacé et digne de tenue, respectueux, fidèle à l'amitié, il posa des gestes de générosité signalés, à l'une ou l'autre occasion. Si l'on n'est pas sûr de grand chose sur le degré de sa piété, il fut si désireux d'une vie consacrée qu'il songea au monastère et, ordonné prêtre, se retira souvent pour de courts séjours auprès de bénédictins.

Nous ne contesterons pas non plus que Paul VI affirma plusieurs fois son souhait d'être au service de la vérité et de la foi catholique, car il voulait qu'on sût la conscience qu'il avait de son devoir de défendre l'une et l'autre. Comme par exception dans une époque d'hérésie, il tenait comme sûre la satisfaction par substitution dans le mystère de la Passion ; il lui arriva de vanter les mérites du thomisme sans pourtant, hélas, avoir été imprégné des enseignements du Docteur angélique. On se souvient de sa profession de foi de 1968, et de l'encyclique *Humanæ vitæ*, qui sont tout à son honneur.

C'est pourtant dans le domaine de la foi, et plus largement de la doctrine, que le bât a d'abord blessé. Les tendances novatrices dans la théologie, portées par des noms comme Rahner, Schillebeeckx ou Chenu, ne datent pas du Concile ; or l'intérêt de Jean-Baptiste Montini pour ces audaces malheureuses sont elles aussi bien antérieures à Vatican II. Alors même qu'il était au service de Pie XII, à la curie romaine, il fut le principal soutien des théologiens « en difficulté » avec le Vatican et le Saint-Office. Il considérait la philosophie de Blondel « valable » ; il défendit plusieurs fois Congar, de Lubac, Guitton, Mazzolari contre des sévérités ou des menaces de sanctions. Lorsque les livres de Karl Adam furent près d'être dénoncés à l'*Index*, Mgr Montini, l'un des hommes de confiance du pape, les cacha chez lui, pour ensuite les diffuser sous le manteau. Est-ce là vertu héroïque ?

C'est quand Jean-Baptiste Montini était archevêque à Milan, que Jean XXIII convoqua Vatican II. Entre la première et la deuxième session, le souverain pontife succomba de maladie. Fut élu celui qui prit le nom de Paul. Il avait mis de grands espoirs dans ce Concile ; il en confirma la direction. Paul VI appuya indiscutablement de son autorité la prise de pouvoir, au sein de Vatican II, par l'aile libérale des cardinaux Döpfner, Lercaro, Koenig, Liénart, Suenens, Alfrink, Frings et Léger, au détriment de la ligne traditionnelle que représentaient les cardinaux Ottaviani, Siri, Agagianian et Mgr Carli, qui n'avaient pas oublié l'héritage multiséculaire dont Pie XII s'était montré, en son temps, le vrai dépositaire. Session après session, déclaration après déclaration, Paul VI, tout en jouant d'une certaine modération, appuya la « révolution en tiare et en chape » qui se déroulait sous les yeux effarés des évêques restés clairvoyants. Pour l'histoire, la signature de documents désastreux comme *Lumen Gentium*, *Gaudium et Spes*, *Nostra Ætate*, *Unitatis Redintegratio* restera sienne. Surtout, Paul VI, acquis avant même le concile au principe de la liberté religieuse, promulgua la déclaration *Dignitatis humanæ* qui affirmait, sans ambiguïté, ce que les prédécesseurs de Paul VI avaient stigmatisé comme opposé à la doctrine catholique. Comment concevoir que la proclamation du droit civil aux cultes erronés, et les pressions faites ensuite sur les gouvernants catholiques du monde entier pour qu'ils adoptent la laïcité, relèvent de la vertu et de la sainteté de vie ? Qu'on songe à tant d'âmes qui, portées par le courant de la laïcité nouvelle et de l'apostasie des lois, ont perdu la religion de leurs pères. Est-ce que nul n'en porte quelque part de responsabilité ?

Si Paul VI aimait tant ce Concile, c'est que la démarche générale de l'assemblée épiscopale correspondait aux intimes aspirations de son esprit. Le concile fut un élan des hommes d'Église vers le monde. Or Paul VI aimait le monde même moderne, il souhaitait s'immerger en lui et sentir avec lui. Intéressé à toutes les réalités humaines, il corrigeait un pessimisme de tempérament par un optimisme de résolution, entretenant une vision bienveillante

de la pensée même moderne, des pays et des cultures lointaines ; il prisait l'art contemporain, au point même d'aménager dans ce sens ses appartements au Vatican !

Ce qu'il aimait, dans le monde, c'était l'homme. L'humanité fut au centre de sa réflexion, bien qu'il lui arrivât de dénoncer l'anthropocentrisme. L'intéressaient surtout, par motif de compassion, l'homme pauvre, l'ouvrier, l'homme éloigné de la foi, celui de la périphérie. « *Nous, nous plus que quiconque, disait-il, nous avons le culte de l'homme !* » Pour se rapprocher de l'homme, il fallait, pensait Paul VI, faire repentance de tant de comportements caractéristiques du passé de l'Eglise, propres à éloigner les âmes, comme les condamnations (d'où la suppression de l'Index), ou les affirmations dogmatiques trop exclusives. Il préférait la suggestion au gouvernement, l'exhortation à la sanction. Son règne fut de dialogue.

Se rapprocher de l'homme, c'était d'abord se rapprocher des protestants ; Paul VI fut l'initiateur pontifical de l'œcuménisme. Bien qu'il le conçût théoriquement comme un retour au catholicisme, et par manière de contradiction, il exaltait les valeurs des protestants, multipliait les relations avec Taizé. Le scandale fut à son comble lorsqu'il invita « l'archevêque » anglican de Cantorbéry à bénir la foule à sa place, lors d'une assemblée œcuménique à Saint-Paul-Hors-les-Murs, en lui passant au doigt son anneau pastoral. Nous est-il demandé de croire que les saints se comportent de la sorte ? Quel vrai bienheureux ne sursauterait, du plus profond de sa vision béatifique, au spectacle d'une pareille confusion ? Cependant, selon Paul VI, il fallait transformer nos attitudes catholiques. « *L'Eglise est entrée dans le mouvement de l'histoire qui évolue et change* », expliquait-il. Tel était le programme : évolution, changement, aggiornamento.

C'est d'ailleurs pourquoi il procéda à une réforme liturgique qui, avec le temps, s'étendit à tous les domaines de la prière. La messe, si l'on en croyait les textes fondateurs de cette réforme, n'était plus sacrifice, mais « synaxe ». Son rite, dénoncèrent les cardinaux Ottaviani et Bacci, s'éloignait « *dans l'ensemble comme dans le détail de la théologie catholique de la sainte messe* ». Mais rien n'y fit ; les liturgies à la guitare électrique, les communions dans la main, les jeunes filles en jupe courte lisant l'épître, les paroles de la consécration soumises à l'humeur du célébrant, tout cela se propagea avec le blanc-seing des évêques. Il serait injuste, certes, de faire porter la responsabilité de chaque désordre local à celui qui a la charge de l'Eglise universelle. Le pape d'ailleurs, déplorait parfois la belle pagaille liturgique du *Nouvel Ordo Missæ*. Mais que fit-il d'efficace pour l'empêcher ? Et même n'en fut-il pas la première cause ? On nous propose Paul VI

comme archétype de perfection. Or la vertu n'est-elle pas dans le devoir, et le devoir du chef n'est-il pas d'encourager ceux qui font le bien et de sanctionner les contrevenants à la loi ? Mgr Marcel Lefebvre fut jugé sans être écouté, châtié avant d'être reçu, et Paul VI trouva qu'il « *relevait de l'hôpital psychiatrique* ». Mais les prêtres qui célébraient la messe avec du riz ou qui manifestaient aux côtés du Parti communiste jouissaient sans inquiétude de leur confortable presbytère.

Et pourtant Paul VI n'aimait pas le communisme ; il mit toujours en garde contre la perversité du marxisme. Par quel paradoxe soutint-il alors une politique de bienveillance envers les pays communistes (Ostpolitik), dont les fruits furent si amers aux catholiques des pays concernés, pénétrés du sentiment d'être abandonnés de Rome ? Paul VI considérait, dans le même ordre d'idées, qu'on pouvait être catholique et s'engager au service des idéaux socialistes, contrairement aux paroles expresses de Léon XIII. Fort hostile au fascisme, il le fut aussi ; ses préférences allaient à la démocratie chrétienne.

Toutes ces prises de position ont tôt fait naître, au sein même de la Curie, une opposition à Montini. Pie XII connaissait ses atouts, mais se méfiait de son goût pour la modernité. Pendant le Concile, Paul VI rencontra l'opposition de certains évêques, qui auguraient alors de la crise qu'allait traverser l'Eglise. Ils ne se trompaient point. Cette crise fut terrible et le demeura. Paul VI a su le reconnaître : « *L'ouverture au monde fut une véritable invasion de l'Eglise par l'esprit du monde* ». Cela l'a poussé au découragement, teintant d'une tristesse marquée les dernières années de son pontificat : « *Nous avons peut-être été trop faibles et imprudents* », avoua-t-il un jour.

Cet aveu est le sien ; gageons que s'il avait pu s'exprimer, Paul VI aurait dissuadé son successeur de le proclamer bienheureux. En cela suivons ses traces. Qu'aucune animosité contre sa personne ne nous tente ; que seule la conscience aiguë de l'objectivité et de la permanence de la vertu chrétienne soit notre moteur. N'ayons rien contre lui, tout pour la conception droite de ce qu'est vraiment un bienheureux.

Si Paul VI est bienheureux, il est vertueux qu'un pape contredise ses successeurs sur les fondamentaux de la doctrine ; il est louable d'abandonner le cardinal Mindszenty au triste sort que lui réserve la persécution ; il n'est pas répréhensible de couvrir du manteau du silence des abus effroyables dans la liturgie du sacrifice. **Si Paul VI est bienheureux, l'injustice est une vertu ; l'imprudence, une voie de sainteté ; la révolution, le fruit de l'Evangile.**

Conférence le 6 décembre 2014 à 20h chez M. et Mme Doutrebente à Cailhau — 44, rue de la Malepère
par M. Sylvain Tourniol du Clos « **Communiquer comme le Christ** » - Participation au buffet qui suivra.

M. Sylvain Tourniol du Clos a exercé les fonctions de responsable communication marketing et ressources humaines chez Keolis, société en charge du réseau des transports lyonnais et parallèlement d'enseignant et conférencier en communication dans divers établissements supérieurs.

Famille et vocations : introduction

Abbé A. Graff

« La majeure partie des évêques et des prêtres dont l'Église proclame la louange doivent l'origine de leur vocation et de leur sainteté aux exemples et aux leçons d'un père rempli de foi et de vertu virile, d'une mère chaste et pieuse, d'une famille dans laquelle, avec la pureté des mœurs, règne en souveraine la charité pour Dieu et pour le prochain (...) Il est bien difficile que, tandis que tous les enfants s'efforceront de suivre les exemples de leurs parents, il n'y en ait pas un au moins parmi eux qui n'entende au fond du cœur l'appel du divin Maître : « Viens, suis-moi », et « Je ferai de toi un pêcheur d'hommes ». Bienheureux les parents chrétiens qui, même s'ils ne font pas de ces divines visites, de ces divins appels à leurs enfants, l'objet de leurs plus ferventes prières, ainsi que jadis aux temps de plus grande foi il arrivait plus souvent qu'aujourd'hui, du moins n'en ont pas peur et savent y voir un honneur insigne, une grâce de prédilection et de choix du Seigneur pour leur famille » (Pie XI, *Ad catholici sacerdotii fastigium*).

« Je pense qu'il serait ingrat de ne pas évoquer le rôle de la famille chrétienne dans la vocation sacerdotale ou religieuse. Nous devons en effet beaucoup à nos chers parents. Ce sont eux qui, par leur exemple, par leurs conseils, par leurs prières, par leur dévotion ont jeté dans nos âmes ce germe de la vocation » (Mgr Lefebvre, *La sainteté sacerdotale*, pp. 31-32).

A la suite des Papes et de Mgr Lefebvre, nous aimerions nous arrêter sur le lien que le Bon Dieu a si souvent mis entre la famille et la vocation. Certes Notre-Seigneur appelle « ceux qu'il veut » (Mc III, 13), ce qu'il nous rappelle en affirmant : « Ce n'est pas vous qui M'avez choisi, c'est Moi qui vous ai choisis » (Jn XV, 16). Mais le Bon Dieu a prévu également de toute éternité de faire naître ceux qu'Il a choisis dans telle ou telle famille, et il est bon de chercher à approfondir ce rôle que vous, chers parents auxquels ces lignes sont plus spécialement adressées, avez à remplir auprès des âmes que le Divin Maître a choisies et va appeler.

Et tout d'abord dans un article que j'appellerai préliminaire, nous nous arrêterons sur les dispositions des parents face à la vocation. A ce propos il ne peut être que bénéfique de relire en entier le discours de Pie XII aux jeunes époux le 25 mars 1942 : nous le citerons bien souvent tout au long de cet article.

« Le Seigneur, qui sait ? ne pourrait-il pas venir un jour demander une part à votre foyer, à votre table de famille, alors qu'y fleurira déjà la joie de



La famille de Mgr Lefebvre en 1921. Sur la photo, il est à gauche de son aîné René qui est déjà séminariste. Au total 5 enfants de ce foyer se consacreront à Dieu.

vos enfants, parmi les visages graves et fervents de grands fils ou de grandes filles qu'animent des pensées et des sentiments secrets, présages d'une vie, d'une voie qui les rapproche des anges ? Jésus, qui a béni votre union, qui rendra fécond votre mariage, qui fera croître autour de votre souche les gais rejetons de vos espérances, Jésus passera, peut-être, à l'heure que seul Il connaît, pour frapper à la porte d'une de vos maisons, comme un jour, sur les rives du lac de Tibériade, il a appelé à le suivre les deux fils de Zébédée, comme il a, à Béthanie, laissé Marthe aux besognes du ménage pour accueillir Marie à ses pieds et lui donner à en-

tendre et à goûter cette parole que le monde n'entend point. Il est celui qui a dit aux Apôtres : « La moisson est mûre, mais les ouvriers sont en petit nombre. Priez donc le Maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers » (Math. IX, 37-38). Lui, le Rédempteur, qui du regard contemple l'immense champ des âmes rachetées de son sang, ne cesse de passer par le monde, dans les campagnes et les cités, le longs des lacs et des mers, et par les secrètes inspirations de sa grâce, Il ne cesse de répéter à ses élus le « Viens et suis-moi » de l'Évangile, les appelant à défricher et à labourer les terres encore incultes ou à moissonner les blés jaunissants ». (Pie XII, *Allocution aux jeunes époux*, 25 mars 1942)

« Les foyers catholiques doivent être pénétrés d'une foi vigoureuse, d'une haute estime de la prêtrise, de la conscience du grand privilège et du grand honneur qui revient à toute la famille, lorsque Dieu appelle un de ses fils au service de l'autel. Des parents pénétrés d'un tel esprit ne manqueront pas de générosité pour donner le meilleur d'eux-mêmes au Seigneur de la moisson, dont le cœur aimant est affligé par le manque d'aides pour rentrer la récolte ». (Pie XII, *Radio message à l'épiscopat de l'Afrique du Sud*, 29 avril 1951)

Le sanctuaire familial — « Que les parents non seulement écartent les craintes qu'ils auraient à ce sujet, mais que, par l'exemple quotidien de leur vie chrétienne, ils travaillent efficacement à obtenir le plus grand honneur qui puisse leur échoir : donner leurs enfants au sacerdoce ou à des Instituts de vie religieuse. Que les exemples donnés dans la famille soient tels que l'on puisse dire d'elle en une certaine manière qu'elle est le premier séminaire et le premier noviciat ». (Pie XII, *Exhortation apostolique*, 3 avril 1958)

« Les pères et mères de famille s'efforceront de faire de leur vie domestique comme un verger où les petits germes du futur sacerdoce puissent croître librement et fleurir. Bien qu'ils doivent laisser à

leurs enfants pleine liberté de choisir leur condition de vie et leur voie, ils sont cependant obligés, par tous les moyens en leur pouvoir : exemple de leur vie, prières assidues, conseils donnés en temps utile, d'entretenir la vocation sacerdotale d'un de leur fils ; ils reconnaîtront cette vocation comme le signe des dons célestes pour eux et pour toute leur famille ». (Pie XII, Lettre apostolique à l'épiscopat bolivien, 23 novembre 1941)

La réponse des parents chrétiens — « Pensez-y bien, c'est dans la famille chrétienne, établie selon la volonté de Dieu sur l'union de l'homme et de la femme, que le Christ et l'Eglise universelle choisissent les ministres et les apôtres de l'Evangile, les prêtres et les héros qui paissent le peuple chrétien et qui traversent les océans pour illuminer et sauver les âmes. Que ferez-vous, si le divin Maître vient à vous demander la « part de Dieu », l'un ou l'autre des fils ou des filles qu'il aura daigné vous accorder, pour en faire son prêtre, son religieux ou sa religieuse ? Que répondrez-vous, lorsque vous recevrez leurs confidences filiales et qu'ils vous manifesteront les saintes aspirations que suscite en leur cœur la voix de celui qui murmure avec amour : « Si vis ? Veux-tu ? » Nous vous en supplions, au nom de Dieu : ne fermez pas alors cette âme, par un geste brutal et égoïste, à l'accueil et à l'acceptation de l'appel divin. Vous ne connaissez point les aurores et les couchers du soleil divin sur le lac d'un jeune cœur, ses angoisses et ses soupirs, ses désirs et ses espérances, ses flammes et ses cendres. Le cœur a des abîmes insondables même à un père et à une mère ; mais l'Esprit-Saint qui soutient notre faiblesse prie pour nous avec des gémissements inénarrables, et Celui qui scrute les cœurs connaît quels sont les désirs de l'Esprit.

Prudence requise — Sans doute, lorsqu'ils découvrent en leur enfant un désir de vie sacerdotale ou religieuse, les parents ont le droit et même, dans certains cas, le devoir, de s'assurer qu'il n'agit point simplement sous l'influence de l'imagination ou du cœur, mais à la suite de réflexions sérieuses, mûries, surnaturelles, qui ont été examinées et approuvées par un sage et prudent confesseur ou directeur spirituel. Cependant ce serait lutter contre les desseins de Dieu que de vouloir imposer des retards arbitraires, injustes, déraisonnables à la réalisation de ce désir (...).

Savoir apprécier cette grâce — Si Dieu vous fait un jour l'honneur de vous demander pour son service un de vos fils ou une de vos filles, sachez, en vrais chrétiens à qui n'échappent point la grandeur et l'élévation de la foi au gouvernement divin des familles et de l'Eglise, sachez donc apprécier la valeur et le privilège d'une telle grâce, soit pour le fils ou la fille qu'Il se choisit, soit pour vous-mêmes et votre famille. (...) Il Nous semble voir ce fils ou cette fille, que vous avez donnés à Dieu, se prosterner devant Lui et invoquer sur vous l'abondance des faveurs célestes en récompense du sacrifice qu'Il vous a imposé en vous demandant de lui offrir ces enfants. Que de vœux, que de prières ils adresse-

ront au Ciel pour vous, pour leurs frères et sœurs ! Chaque jour ces prières accompagneront vos pas, vos actions, vos besoins ; elles se multiplieront, plus ardentes, aux heures difficiles et tristes ; elles vous suivront et vous reconforteront tout au cours de votre vie, jusqu'au dernier soupir, et au-delà, dans ce monde qui n'appartient qu'à Dieu.

En goûter les bienfaits — N'allez pas croire que ces cœurs qui se seront entièrement donnés à Notre-Seigneur et à son service, en viennent à vous aimer d'un amour moins fort et moins tendre : l'amour de Dieu ne renie ni ne détruit la nature, mais il la perfectionne et il l'élève à un plan supérieur où la charité du Christ et les battements du cœur humain se rencontrent, où la charité sanctifie les battements de notre cœur, où ils s'unissent et s'embrassent. Que si la dignité et l'austérité de la vie sacerdotale et religieuse exigent le renoncement à l'un ou l'autre témoignage d'affection filiale, n'en doutez point, l'affection elle-même n'en sera pas diminuée ni atténuée, elle puisera dans le renoncement une ardeur plus intense et plus profonde, elle sera plus affranchie de tout égoïsme et de toute division humaine lorsque Dieu seul partagera ces cœurs avec vous. » (Pie XII, Allocution aux jeunes époux, 25 mars 1942)

Trois dispositions — Pour conclure, suivons les conseils du chanoine Lahitton (auteur d'un livre sur la vocation qui reçut l'approbation de saint Pie X) :

- premièrement, les parents sont tenus de **ne pas contrarier** ceux de leurs enfants qui manifestent le désir spontané de répondre à l'appel divin ;

- deuxièmement, ils doivent s'efforcer de **deviner les désirs de l'enfant, et l'amener à s'en ouvrir**, sinon en abordant le sujet directement, tout au moins en laissant la porte ouverte à la discussion, en suscitant des moments propices à la confiance, et en ne montrant jamais d'opposition à l'annonce d'une possible vocation ;

- allons plus loin, et disons que les parents ne doivent même pas se contenter de découvrir en leur enfant un désir de la vocation, ils doivent être des **éveilleurs de vocation** évidemment avec toute la prudence et toute la sagesse nécessaire.

Deux anecdotes permettront peut-être de se faire une idée juste de ce que doit être l'attitude de parents chrétiens. Dans la vie de saint Jean Bosco, il reçoit un jour la visite d'une mère de famille de la haute société turinoise qui lui présente ses quatre garçons, sollicite sa bénédiction pour eux et va même jusqu'à lui demander de prédire leur avenir, ne fût-ce que sous forme de souhait... Don Bosco se plie avec bonne grâce, annonçant au premier qu'il sera général, au second homme d'état, au suivant médecin, et au dernier qu'il sera prêtre.

- Prêtre, s'exclame alors la pauvre dame, *oh ! J'aimerais mieux que Dieu le reprenne plutôt que de le voir embrasser un tel état.*

- Madame, répond le saint, *je crois n'avoir plus rien à dire à une personne qui a si peu d'estime pour l'état le plus noble qui soit !*

- Comprenez-moi, Don Bosco... *J'ai voulu dire que*

*s'il devenait prêtre, ma famille en subirait un grand dommage. Mais personnellement, j'y suis résignée...
- ... Résignée !... Serait-ce un déshonneur que de servir Dieu ? Prenez garde que Dieu n'exauce votre imprudente prière !...*

Et effectivement, un jour Don Bosco est appelé au chevet du fils de la comtesse qui est au plus mal. « *Luigi*, lui dit alors sa mère éplorée, *voici Don Bosco ! Il est venu pour te guérir.* » « *Non Maman*, répond le petit, *Jésus me prend avec lui... C'est toi... Tu te souviens, chez Don Bosco ?...* » Et Dieu reprit effectivement celui qu'Il s'était choisi et que sa malheureuse mère acceptait de si mauvaise grâce de Lui donner.

L'autre anecdote connut une fin plus heureuse, mais laissons parler la principale intéressée : « *Ce ne fut que l'après-midi en revenant des vêpres que je trouvai l'occasion de parler à mon Père chéri ; assis dans le jardin, il contemplait les merveilles de la nature. Sa belle figure avait une expression céleste, je sentais que la paix inondait son cœur ; sans dire un seul mot, j'allai m'asseoir à ses côtés, il me regarda avec tendresse et prenant ma tête, il*

*l'appuya sur son cœur, en me disant : « Qu'as-tu ma petite reine ?... Confie-moi cela... » A travers mes larmes, je lui confiai mon désir d'entrer au Carmel, alors ses larmes vinrent se mêler aux miennes, mais il ne dit pas un mot pour me détourner de ma vocation, se contentant de remarquer que j'étais encore bien jeune pour prendre une détermination aussi grave [14 ans !]. Mais bientôt, il fut convaincu que mon désir venait de Dieu, et dans sa foi profonde, il s'écria que le Bon Dieu lui faisait un grand honneur de lui demander ainsi ses enfants... » Celle qui écrit ces lignes devint sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont toutes les sœurs furent également religieuses. Qu'en serait-il advenu si M. Martin avait refusé sa dernière fille au Bon Dieu ? En conclusion, je ne ferai que citer une mère de famille me disant il y a quelques jours : « *Les vocations naissent sur les genoux des mamans !* » (et j'ajouterai, aussi des papas !)*

Puissent ces quelques lignes vous aider, chers parents, à être alors des éveilleurs de vocations ! Puisse la Mère de Dieu qui jamais rien ne Lui refusa, vous guider dans cette voie.

APPEL DES FOYERS ADORATEURS : LA SANCTIFICATION DES FAMILLES POUR LA SANCTIFICATION DES PRÊTRES.

Pour fêter leurs quinze années d'existence (2015), les foyers adorateurs ont un grand désir de se multiplier...

Qui sont-ils ? Des familles, des époux ou des personnes seules qui forment une chaîne de « foyers adorateurs », priant une heure sainte chez eux, en se relayant du 1^{er} jeudi du mois au 1^{er} samedi du mois, confiant ainsi leur prière au Christ-Prêtre, à son Sacré Cœur et au Cœur immaculé de Marie.

L'adoration se fixe comme intentions principales la sanctification des prêtres et la conversion des pécheurs et depuis 2011 la conversion des musulmans.

Aucune prière particulière n'est imposée : cela peut être le rosaire, le chemin de croix, prières personnelles ou prière d'Eglise, litanies ou méditations sur l'Évangile... On peut aussi nourrir sa prière grâce au petit fascicule des foyers adorateurs : *L'heure sainte au foyer*, ainsi qu'en lisant les feuillets mensuels qui proposent également des intentions plus particulières.

Pour s'inscrire, il suffit de donner son nom et de préciser l'heure choisie à Mesdames Anne-Sylvie Dautreberte (04.68.69.09.75) ou Marie de Loÿe (04.86.76.53.05).

Alors n'hésitez pas à répondre à cet appel pressant ! « *De mois en mois, l'heure d'adoration au foyer deviendra pour vous-même et votre famille un moment toujours plus important. Peut-être parce qu'elle est consacrée à la sanctification des prêtres, vous y puiserez un amour grandissant pour l'Eglise : pour l'Eglise épouse du Christ bien sûr, mais aussi pour cette première cellule ecclésiale qu'est votre famille lorsqu'elle est animée ainsi par un souffle divin et sacerdotal.* » (livret des F.A., p. 6)

Chemin de croix pour les âmes du Purgatoire

les dimanches 2, 9, 16 et 23 novembre 2014 (**annulé en cas de pluie...**)

Venez en famille !

Rendez-vous à 14h00 au pied du chemin de croix de Laurabuc (situé près du petit pont avant l'entrée du village) - Renseignements auprès de Mme Burguburu (tél : 04.68.23.18.48)

Le calvaire de Laurabuc a été édifié au milieu du XIX^{ème} siècle en remerciement de la protection accordée par la Providence au village au moment d'une épidémie de choléra en 1835. Les 14 stations du chemin de croix jalonnent le sentier qui gravit la colline et mène à une petite chapelle dominée par un immense calvaire.

Chronique d'octobre 2014

Le mois de septembre s'achève avec la fête de saint Michel, patron de nos chers frères, mais aussi de M. l'abbé Simoulin... A quelques centaines de kilomètres de nous, Vianney Graff, petit frère de notre abbé, et Augustin de Cauna, deux anciens de notre école, font leurs premiers pas au noviciat des frères de la Fraternité à Flavigny. Que Dieu les protège et leur accorde la persévérance ! Nous avons tant besoin de bons frères !

Quelques huit jours plus tard, ils sont suivis par cinq autres anciens des Carmes qui entrent au séminaire en ce début du mois d'octobre. C'est une grande joie pour nous tous de constater que notre indigne travail obtient tout de même, par la grâce de Dieu, de bons fruits. Quel bel encouragement à poursuivre cette tâche ardue de tirer les âmes vers les sommets. Seigneur donnez-nous beaucoup de saints prêtres !

Ah, enfin le grand week-end ! Ainsi soupirent les abbés et frères qui voient s'éloigner, toujours avec un petit pincement de cœur les bus des pensionnaires se rendant à la gare... Peut-être pourra-t-on souffler ? À table, tous les confrères du doyenné se rassemblent autour de M. l'abbé Baudot pour le repas d'ouverture de la recollection semestrielle. C'est un bon moment de fraternité. Juste avant la fin du repas, un abbé est demandé d'urgence pour une extrême-onction. M. l'abbé Baudot entretient ses confrères de la sainteté sacerdotale si nécessaire et si délaissée aujourd'hui, parfois même dans les rangs de ceux qui se veulent être des « purs et durs ». S'inspirant de saint Pie X et de Mgr Lefebvre, il les enjoint de les imiter de leur mieux. Le soir, tout ce clergé se rassemble devant le Très-Saint-Sacrement exposé pendant une heure, réalisant la promesse de Notre-Seigneur de la plus belle des façons : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. »

Le lendemain 11 octobre, après la messe chantée de onze heures suivie du dernier repas commun, (pour lequel beaucoup de prêtres désireraient faire partie du doyenné du sud !) les confrères se saluent fraternellement et chacun repart au combat !

Combat qui pour l'heure, aux Carmes, consiste à célébrer dignement le mariage de M. Matthieu Zervos avec Mlle Hélène Grenet. C'est M. l'abbé Graff qui se charge de cette mission. Les époux remercient vivement les bonnes volontés qui se sont dévouées pour améliorer de quelque façon la beauté de la cérémonie.

Le soir, quelques huit courageux fidèles se rassemblent autour de M. l'abbé Peron pour la rentrée

de la « Milice de Marie ». Huit ! Ce n'est pas grand chose, et l'on attendait plus, mais enfin c'est une joie de voir de nouvelles recrues pleines de générosité. M. l'abbé se rassure et rassure son petit troupeau : « A douze, les apôtres ont converti le monde entier... A huit nous pourrions bien convertir l'Aude ! En avant ! » La première mission est programmée : rendez-vous aux pieds de la Vierge d'Alzonne à 16h00, le dimanche 2 novembre pour la récitation publique du rosaire.

Le lendemain, de multiples uniformes viennent colorer la cour de l'école avant la messe de 11h00. C'est en effet la traditionnelle rentrée scout. La messe est chantée par M. l'aumônier de groupe, et suivie par quelques cérémonies. Le grand carré que forme le rassemblement de toutes nos unités peut impressionner les parents et les curieux qui assistent. L'après-midi, le chef de groupe et les chefs d'unités présentent leurs projets aux parents, avant de finir par la détente : chaque camp a réalisé un diaporama qu'il est fier de montrer à tous.

Le lendemain, M. l'abbé Peron célèbre les obsèques de Mme Marguerite-Marie de Butler, décédée chrétiennement le vendredi précédent et inhumée au cimetière de Villasavary. Elle aura suivi de peu son mari, rappelé à Dieu au début du mois de juillet. Que Dieu la fasse venir auprès de Lui bien vite.

La vie reprend son train-train habituel après ce week-end mouvementé... Pas pour longtemps : il faut préparer la venue des cloches et leur baptême. Le frère Louis-Marie est au four et au moulin. Quand tout est prêt ce jeudi après-midi, on reçoit un coup de téléphone d'Ecône : Monseigneur Tissier de Mallerai est en Suisse ! Branle-bas de combat, il faut décaler la cérémonie au lendemain matin, prévenir tous les invités etc... Enfin, tout s'est finalement bien passé, et M. l'abbé le Noac'h verra un clin d'œil de saint Raphaël (fêté ce vendredi 24 octobre), seul archange dont le nom n'est pas à l'honneur sur l'une de nos cloches.

À l'aube c'est le grand départ : tout notre petit monde s'en va en pèlerinage à Lourdes, au pied de l'Immaculée. Nos garçons s'y dévoueront à pousser les malades venus chercher au pied de Marie quelques soulagements à leurs souffrances. Que de grâce sur nos garçons durant ses trois jours. La Providence nous aura réservé un temps extraordinaire et chacun s'en retourne chez lui avec le désir de revenir vite en ce lieu béni du ciel.

Nous nous réjouissons enfin des baptêmes d'Abraham Perisse le 11 octobre et de Gaspard d'Abbadie d'Arrast le 19 : que le bon Dieu les garde !



sur la table de presse

60 €

Diurnal latin-français

Les personnes habituées à participer à l'office divin, et en particulier les membres du Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X, apprécieront cette nouvelle publication du séminaire d'Ecône. Il s'agit de la partie diurne du bréviaire (tous les offices à l'exception des matines) avec la traduction française des textes. Ce très bel ouvrage imprimé sur papier bible, doré sur tranche et muni de six signets, contient aussi de nombreuses prières pour la préparation à la sainte Messe, l'action de grâces, et diverses circonstances.

M. l'abbé Le Noac'h remercie de tout cœur les nombreux fidèles et pères de famille qui ont pris sur leur temps libre pour venir travailler au traitement de la charpente de l'église. Grâce à eux ce travail fastidieux avance petit à petit, le dernier tiers restant devant être traité d'ici l'arrivée de l'hiver... foi d'animal !



A l'occasion de la bénédiction des cloches, nous avons tous pu remarquer la qualité de la décoration, qui a magnifiquement valorisé les cloches et contribué à la beauté de la cérémonie. Que les personnes qui ont réalisé ce travail avec goût et patience (plusieurs semaines de préparation ont été nécessaires) soient vivement remerciées.

vente de clochettes
commémoratives
faites à la main

Aidez-nous à financer les travaux de la nouvelle chapelle !

POUR CONTINUER DE NOUS AIDER À FINANCER LES TRAVAUX DE LA NOUVELLE CHAPELLE DE L'ÉCOLE, NOUS VOUS PROPOSONS L'ACHAT DE :

- CLOCHETTES **COMMÉMORATIVES** POUR UN DON À PARTIR DE **150 €**
Les clochettes commémoratives sont proposées avec l'inscription "Bénédiction des cloches de Saint-Joseph-des-Carmes", surmontée d'une croix, et une colombe représentant le Saint Esprit sur l'autre face.
- CLOCHETTES **PERSONNALISÉES** POUR UN DON À PARTIR DE **250 €**
Les clochettes personnalisées sont proposées avec le motif et l'inscription de votre choix (Bon de commande disponible près du tronc).

EN ACHETANT UNE CLOCHETTE, S'AIDE À CONSTRUIRE LA NOUVELLE CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES !!

Exemple de clochette fabriquée à la main en bronze véritable
Deux finitions proposées : "polie" ou patine "vert antique" (modèle présenté : finition polie)

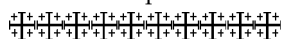
Prochaines activités — dates à retenir

- **Samedi 1er novembre 2014** : fête de la Toussaint — horaires du dimanche avec Vêpres et Salut du TSS à 18h45 — pas d'activités du premier samedi du mois
- **Dimanche 02 novembre 2014** — 14h00 : premier chemin de croix pour les âmes du Purgatoire à Laurabuc (cf. p. 10)
- **Lundi 03 novembre 2014** : jour des morts
- messes lues à 7h45 et 8h15 ; messe chantée de *Requiem* à 11h00
- **Judi 13 novembre 2014** — Cercle des époux Martin chez Mme Morillon (Villasavary) : 12h30 déjeuner, 14h chapelet à l'église, 14h30 écoute de la conférence de M. l'abbé Bonnetterre sur sainte Thérèse, 16h bonnes idées, entraide.
- **Dimanche 23 novembre 2014** : récollection paroissiale prêchée par un capucin d'Aurenque et déjeuner paroissial (inscriptions cf. tract)
- **Mardi 25 novembre 2014** — 8h30 aux Carmes : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser
- **Nuit du samedi 29 au dimanche 30 novembre** : adoration nocturne à l'occasion de l'entrée dans l'Avent
- **Dimanche 30 novembre 2014** : **NOUVEAUX HORAIRES DES MESSSES** aux CARMES (cf. p. 1)
- **Samedi 06 décembre 2014** : conférence de M. Tourniol du Clos chez M. et Mme Doutrebente (cf. p. 7)

Ephémérides du mois de novembre 2014

		Confessions	Messes
sam 1	Fête de tous les Saints,		Horaires du dimanche
		1ère classe, blanc	
dim 2	XXIème Dimanche après la Pentecôte,		
		2ème classe, vert	
lun 3	Commémoration de tous les fidèles défunts,		7h45 et 8h15 : basses 11h00 : messe chantée
		1ère classe, noir	
mar 4	Saint Charles Borromée, Evêque et Confesseur Mém. de Saints Vital et Agricole, Martyrs		
		3ème classe, blanc	
mer 5	Fête des Saintes Reliques,		
		3ème classe, blanc	
jeu 6	De la férie,		
		4ème classe, vert	
ven 7	Dédicace de la cathédrale de Carcassonne,		18h30 heure sainte
		1ère classe, blanc	
sam 8	De la Sainte Vierge au samedi, Mém. de Les quatre Saints Couronnés, Martyrs		
		4ème classe, blanc	16h : ab. Peron
dim 9	Dédicace de l'Archibasilique du T. Saint Sauveur,		
		2ème classe, blanc	
lun 10	Saint André Avellin, Confesseur Mém. de Saints Tryphon, Respice et Nympe vge, Martyrs		
		3ème classe, blanc	
mar 11	Saint Martin, Evêque et Confesseur		
		3ème classe, blanc	
mer 12	Saint Martin 1er, Pape et Martyr		
		3ème classe, rouge	
jeu 13	Saint Didace, Confesseur		
		3ème classe, blanc	
ven 14	Saint Josaphat, Evêque et Martyr		11h40 messe chantée
		3ème classe, rouge	
sam 15	Saint Albert le Grand, Evêque, Confesseur et Docteur		
		3ème classe, blanc	16h : ab. Graff
dim 16	XXIIIème Dimanche après la Pentecôte,		
		2ème classe, vert	
lun 17	Saint Grégoire le Thaumaturge, Evêque et Confesseur		
		3ème classe, blanc	
mar 18	Dédicace des Basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul,		
		3ème classe, blanc	
mer 19	Sainte Elisabeth de Hongrie, Veuve Mém. de Saint Pontien, Pape et Martyr		
		3ème classe, blanc	
jeu 20	Saint Félix de Valois, Confesseur		
		3ème classe, blanc	
ven 21	Présentation de la Très Sainte Vierge,		
		3ème classe, blanc	
sam 22	Sainte Cécile, Vierge et Martyre		
		3ème classe, rouge	16h : ab. Le Noac'h
dim 23	XXIVème et dernier Dimanche après la Pentecôte,		Récollecion paroissiale
		2ème classe, vert	
lun 24	Saint Jean de la Croix, Confesseur et Docteur Mém. de Saint Chrysogone, Martyr		
		3ème classe, blanc	
mar 25	Sainte Catherine d'Alexandrie, Vierge et Martyre		8h30 messe des mamans
		3ème classe, rouge	
mer 26	Saint Sylvestre , Abbé Mém. de Saint Pierre d'Alexandrie, Evêque et Martyr		
		3ème classe, blanc	
jeu 27	De la férie,		
		4ème classe, vert	
ven 28	De la férie,		
		4ème classe, vert	
sam 29	De la Sainte Vierge au samedi, Mém. de Saint Saturnin, Martyr		Adoration nocturne
		4ème classe, blanc	16h : ab. de Villemagne
dim 30	1er Dimanche de l'Avent,		Nouveaux horaires 8h30 et 10h30
		1ère classe, violet	

Du 1^{er} au 8 novembre, les fidèles peuvent gagner, chaque jour, aux conditions habituelles, une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire en visitant un cimetière et en priant – même mentalement – pour les défunts.



Le jour des morts, les fidèles peuvent gagner une indulgence

plénière applicable seulement aux âmes du purgatoire, aux conditions requises :

- conditions ordinaires
- visite d'une église (toute église ou oratoire public ou semi-public)

en récitant **1 Pater** et **1 Credo**